



F / 1582289

Gouvernorat : MANNOUBA
Délégation : MANNOUBA
Commune :
Arrondis. com. : MANOUBA
Secteur :

EXTRAIT DES REGISTRES
DE L'ETAT CIVIL

NAISSANCE

(VERSION FRANÇAISE)

Année : 1970
Acte N° : 551
— Déclaration :
— ou jugement :

NOM	MAGHRAOUI*
PRENOMS	BECHIR*
Date de naissance Jour, mois et année (en toutes lettres)	LE DIX HUIT NOVEMBRE MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX *
Lieu de naissance	DOUAR HICHER*
Sexe	MASCULIN*
Nom, prénoms, profession et nationalité du père	MUSTAPHA BEN AMMAR BEN MESSAOUD BEN ARBI FATNASSI* TUNISIENNE*
Nom, prénoms, profession et nationalité de la mère	YAMINA BENT HAMZA BEN SALAH BEN HAMZA SAIDI* TUNISIENNE*
Date de la déclaration (jour, mois, année, heure)	LE VINGT ET UN NOVEMBRE MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX *
Nom, prénoms et profession du déclarant ou le Tribunal	MOHAMED BOUDHINA *
Nom, prénoms et qualité de l'officier de l'état civil	*****

OBSERVATIONS

- A contracté mariage à: TEBOURBA par devant notaires le 12 AOÛT 1999 avec: HALIMA BENT ALI BEN HOURIA BEN ROMDHANE JEBELI et ayant opté pour le régime de séparation des biens *

FG100059 Imprimerie Officielle

Imprimerie Officielle Prix : 0^D,500

Note : Tout faux, toute altération dans les actes de l'état civil donnent lieu aux poursuites judiciaires conformément aux lois réglementant l'état civil et au code pénal.

Pour version française certifiée conforme à l'original

MANNOUBA

le 18 JANVIER 2024
L'Officier de l'état civil

Pour Le secrétaire Général
de la commune et par délégation
Noura HOSNI